

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Progrès

REGION DE L'EXTRÊME – NORD

DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DEKAR-HAY

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Progress

FAR NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

KAR-HAY COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C- NIV /CPMI-IV/2023 DU 07 FEV 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: GUISSIA-WALLIA-OURLARGO-BOUBAYE (13 Km) DANS LA
COMMUNALE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (BIP) EXERCICE 2023

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre des travaux D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: GUISSIA-WALLIA-OURLARGO-BOUBAYE (13 Km), Le Maire de la Commune de KAR-HAY, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KAR-HAY, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des travaux

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les installations de chantier;
- Les travaux nettoyage et terrassements,
- Les ouvrages d'art.

3 Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4 Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public, budget du MINADER, Exercice 2023, pour un coût estimatif total de **Trente millions (30 000 000) de FCFA TTC.**

Imputation :

5 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kar-Hay et à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à partir de 07 heures 30mn à 15 heures.

6 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de KAR-HAY au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (Cinquante Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

7. Présentation des offres:

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de KAR-KAY au plus tard le 04 MARS 2023 à 10 heures, et devra porter la mention:

"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°...../AONO/C-KHY/CIPM-TR/2023 du 07 FEV 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: GUISSIA-WALIA-OURLARGO-BOUBAYE (13 KM).

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C- KHY /CIPM-TR/2023 DU 07 FEV 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE: GUISSIA-WALIA-OURLARGO-BOUBAYE (13 Km) DANS LA COMMUNE DE KAR-HAY, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Six Cent mille (600 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le.....04 MARS 2023..... à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune de KAR-HAY, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

10. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **Quinze (15) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Quatre (04) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

12. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 : Offre technique

- Dossier incomplet ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- N'avoir pas justifié de la réalisation des travaux similaires au cours des trois (03) dernières années ;
- Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

12.1.3 : Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation de l'offre (04 critères)
- Le chiffre d'affaires (03 critères)
- L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Les références de l'Entreprise (10 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

13. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de KAR-HAY, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de KAR-HAY à DOUKOULA, à partir des 07 heures à 15 heures **Tel : 697 18 85 66 / 699 58 80 95** E-mail : communekar-hay@yahoo.fr dès publication du présent avis

Kar-Hay, le **07 FEV 2023**

LE Maire de la Commune de Kar-Hay
(Autorité Contractante)

COPIES:

- ARMP (pour publication au JDM)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- DD-MINMAP/MD/SPM (pour archivage et affichage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

DANRA Raymond